

## Fiche de données de sécurité

Préparé: 26-10-2017

Version: 1.1

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

#### 1.1. Identificateur de produit

Code produit: BISTRO NETT.VITROCERAM

Nom du produit: 505

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Retrait de crème pour le cuivre et le laiton.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Société:

Sterling Polish Company A/S

Nybrovej 95

DK-2820 Gentofte

Tlf: +45 45 87 70 44

##### Contact et mail:

Hans Rasmussen, hgr@sterlingpolish.dk

##### Service responsable:

mediator A/S, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: HG

##### Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

---

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP (1272/2008): Aquatic Chronic 3;H412.

Veuillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

-

##### Mention d'avertissement:

-

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H412)

Éviter le rejet dans l'environnement. (P273)

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501)

#### 2.3. Autres dangers

Le produit contient des solvants organiques. Une exposition répétée aux solvants organiques peut causer des dommages au système nerveux central et aux organes internes comme le foie et les reins.

##### Autre:

-

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1./3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index	No.-CAS/ CE	Classification-CLP	w/w %	Note
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	649-422-00-2	64742-47-8/ 265-149-8	Asp. Tox. 1;H304	20-40	1, 3
Aluminium (trioxyde de di-)	-	1344-28-1/ 215-691-6	-	10-30	2
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	603-096-00-8	112-34-5/ 203-961-6	Eye Irrit. 2; H319	1-5	-
C12-C18 d'alcools gras éthoxylés	-	68213-23-0/ 500-201-8	Eye Dam. 1;H318, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410	0,1- <1	-
Éthoxylate d'alcool gras C9-C11	-	68439-46-3/ 614-482-0	Eye Dam. 1;H318	0,1- <1	-

1 = La substance est un solvant organique. 2 = La substance a une limite d'exposition nationale. 3 = Asp. Tox. 1;H304 n'est pas applicable du fait de la haute viscosité du produit.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Sortir à l'air frais. Placer l'accidenté sous surveillance. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas d'ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec les yeux: Ne pas chercher à séparer la peau collée directement. Amollir d'abord la peau avec de l'eau savonneuse tiède. Séparer la peau avec un outil émoussé tel le manche d'une cuillère. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Conseils généraux: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

---

### **5.1. Moyens d'extinction**

Incendie environnant: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais. En cas d'incendie, le produit se décompose et des gaz dangereux tels que CO<sub>x</sub> peuvent se dégager. En cas d'incendie, le produit dégage une fumée dense et noire. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Faire détruire l'eau contaminée qui a servi à éteindre l'incendie. Innsatspersonell: Normalt vernetøy anbefales, tilsvarende NS-EN 469. Mettre des gants.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

---

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir rubrique 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Eviter de laisser de grandes quantités de résidus concentrés solides ou liquides partir dans les égouts - voir rubrique 12.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

### **Référence à d'autres rubriques**

Pour l'élimination, voir rubrique 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

---

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Se reporter au rubrique 8 pour prendre connaissance des consignes d'utilisation et des mesures individuelles de protection. Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir utilisation rubrique 1.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE:

Composants	Paramètres de contrôle (VME)	Paramètres de contrôle (VLCT)	Remarques
Aluminium (trioxyde de di-)	10 mg/m <sup>3</sup>	-	-
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10 ppm – 67,5 mg/m <sup>3</sup>	15 ppm – 101,2 mg/m <sup>3</sup>	-

#### DNEL/PNEC-valeur:

DNEL – Aluminium (trioxyde de di-):

Inhalation	Long Term	Systemic effects	Workers	15.63 mg/m <sup>3</sup>
Inhalation	Long Term	Local effects	Workers	15.63 mg/m <sup>3</sup>
Oral	Long Term	Systemic effects	General population	6.58 mg/kg bw/day

DNEL - 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Inhalation	Short term	Local effects	Workers	101.2 mg/m <sup>3</sup>
Inhalation	Long Term	Systemic effects	Workers	67.5 mg/m <sup>3</sup>
Dermal	Long Term	Local effects	Workers	83 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Local effects	Workers	67.5 mg/m <sup>3</sup>
Inhalation	Short term	Local effects	General population	60.7 mg/m <sup>3</sup>
Oral	Long Term	Systemic effects	General population	5 mg/kg bw/day
Dermal	Long Term	Systemic effects	General population	50 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Systemic effects	General population	40.5 mg/m <sup>3</sup>
Inhalation	Long Term	Local effects	General population	40.5 mg/m <sup>3</sup>

DNEL - C12-C18 d'alcools gras éthoxylés:

Dermal	Long Term	Systemic effects	Workers	2080 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Systemic effects	Workers	294 mg/m <sup>3</sup>
Oral	Long Term	Systemic effects	General population	25 mg/kg bw/day
Dermal	Long Term	Systemic effects	General population	1250 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Systemic effects	General population	87 mg/m <sup>3</sup>

DNEL - Éthoxylate d'alcool gras C9-C11:

Dermal	Long Term	Systemic effects	Workers	2080 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Systemic effects	Workers	294 mg/m <sup>3</sup>
Oral	Long Term	Systemic effects	General population	25 mg/kg bw/day
Dermal	Long Term	Systemic effects	General population	1250 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Systemic effects	General population	87 mg/m <sup>3</sup>

PNEC – Aluminium (trioxyde de di-):

Water	Fresh	74.9 µg/L
-------	-------	-----------

PNEC - 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Water	Fresh	1.1 mg/L
Water	Marine	0.11 mg/L
Water	Intermittent releases	11 mg/L
Soil	-	0.32 mg/kg soil dw

PNEC - C12-C18 d'alcools gras éthoxylés:

Water	Fresh	0.048 mg/L
Water	Marine	0.048 mg/L
Water	Intermittent releases	0.0041 mg/L
Soil	-	1 mg/kg soil dw

PNEC - Fedtalkoholethoxylat C9-C11:

Water	Fresh	0.104 mg/L
Water	Marine	0.104 mg/L
Soil	-	1 mg/kg soil dw

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Donnée non disponible.

#### Contrôles techniques appropriés

Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**Équipement de protection individuelle:**



Protection respiratoire:	Non exigé.
Protection des mains:	Utiliser des gants de protection de type caoutchouc nitril (EN 374). Durée de pénétration: N/A.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. (EN 166).
Protection de la peau	Non exigé.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Assurez vous, lorsque vous utilisez le produit, qu'un matériau de barrage est disponible à proximité immédiate. Utilisez, dans la mesure du possible, un plateau de préhension pour collecter les déversements pendant le travail.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect:	Liquide
Odeur:	-
Seuil olfactif:	
pH:	-
Point de fusion/point de congélation (°C):	-
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	-
Point d'éclair (°C):	-
Taux d'évaporation:	-
Inflammabilité (solide, gaz):	-
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité (vol-%):	-
Pression de vapeur (Pa):	-
Densité de vapeur:	-
Densité relative:	-
Solubilité(s):	-
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	-
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
Viscosité:	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s
Propriétés explosives:	-
Propriétés comburantes:	-

**9.2. Autres informations**

Température d'inflammation:	-
Liposolubilité:	-

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Aucun connu.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun risque de réaction dangereuse.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun effet connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Product decomposes in fire conditions or when heated to high temperatures, and toxic gases such as CO<sub>x</sub> may be released.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Oral	rat	LD50	> 5000 mg/kg bw
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation	rat	LC50/4h	> 5.28 mg/L air (analytical)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermal	rat	LD50	> 2000 mg/kg bw
Aluminium (trioxyde de di-)	Oral	Rat	LD50	> 10 000 mg/kg bw
Aluminium (trioxyde de di-)	Inhalation	Rat	LC50 / 4 h	> 2.3 mg/L air
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Oral	Mouse	LD50	7291 mg/kg bw
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Dermal	Rabbit	LD50	2764 mg/kg bw
C12-C18 d'alcools gras éthoxylés	Inhalation	Rat	LC50 / 4 h	1.6 mg/L air
C12-C18 d'alcools gras éthoxylés	Dermal	Rabbit	LD50	2000- 3000 mg/kg bw
Éthoxylate d'alcool gras C9-C11	Oral	Rat	LD50	3488 mg/kg bw
Éthoxylate d'alcool gras C9-C11	Inhalation	Rat	LC50 / 6 h	> 100 mg/m <sup>3</sup> air
Éthoxylate d'alcool gras C9-C11	Dermal	Rat	LD50	2000 mg/kg bw

**Inhalation:** L'inhalation des vapeurs peut provoquer des irritations des voies respiratoires supérieures.

**Ingestion:** L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne.

**Contact avec la peau:** Peut être légèrement irritant.

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une irritation de l'oeil.

#### Effets à long terme:

Une inhalation des vapeurs répétée et de longue durée peut causer des lésions au niveau du système nerveux central.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Composant	La durée du test	Espèce	Test	Résultat
Aluminium (trioxyde de di-)	96 h	Fish	LC50	0.078 - 0.108 mg/L
Aluminium (trioxyde de di-)	48 h	Daphnia	LC50	3.69 mg/L
Aluminium (trioxyde de di-)	72 h	Algae	EC50	0.346 mg/L
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	7 day	Fish	LC50	1,150mg/l
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	24 h	Daphnia	EC50	2850 mg/L
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	72 h	Algae	EC50	1 101 mg/L
C12-C18 d'alcools gras éthoxylés	96 h	Fish	LC50	0.876 - 1.2 mg/L
C12-C18 d'alcools gras éthoxylés	48 h	Daphnia	EC50	2.7 mg/L
C12-C18 d'alcools gras éthoxylés	72 h	Algae	EC50	0.19 - 0.41 mg/L
Éthoxylate d'alcool gras C9-C11	96 h	Fish	LC50	5-7 mg/L
Éthoxylate d'alcool gras C9-C11	48 h	Daphnia	EC50	2.5 mg/L
Éthoxylate d'alcool gras C9-C11	72 h	Algae	EC50	1.4 mg/L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Le potentiel de dégradation des eaux résiduaires.	Test	Résultat
Distillats légers (pétrole),	Non	OECD Guideline 301 F	61% after 28 days
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Oui	OECD Guideline 301 B	91.7 % after 28 days
C12-C18 d'alcools gras éthoxylés	Oui	OECD Guideline 301 F	95% after 28 days
Éthoxylate d'alcool gras C9-C11	Oui	ISO 14593 Water quality	72% after 28 days

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	LogPow	BCF
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Non	0,56	-
C12-C18 d'alcools gras éthoxylés	Oui	2.03 - 7.72	-
Éthoxylate d'alcool gras C9-C11	Oui	3.3 - 3.73	-

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucun effet connu.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus et déchets doivent être collectés dans des récipients fermés étanches et remis au centre municipal de réception pour les déchets dangereux.

#### Code-EAK

16 05 08

15 02 02

**Marquage spécifique:**

-

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

---

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route et par mer, conformément à ADR et à IMDG.

**14.1 -14.4.**

-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

-

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

-

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Sans rapport.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

---

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

-

**Restrictions professionnelles:**

-

**Autre:**

Déclaration en accord avec la réglementation UE no 648/2004 :

Agents de surface non ioniques < 5%.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Sans.

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

---

**Information supplémentaire:**

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

**Text complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3:**

H304 - eut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Conformément au règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

**Autre:**

-

**Changements ont été apportés dans les points suivants:**

1-16.

**Cette fiche annule et remplace la version:**

1.0 (25-01-2016)

---